Actiris

Dernière mise à jour 20/01/2026

Actiris est l'Office régional bruxellois de l'emploi. Actiris met en œuvre les politiques d'emploi en Région bruxelloise, et contribue à augmenter le taux d'emploi à Bruxelles. Pour ce faire, Actiris :

- Favorise la rencontre entre les employeurs et les demandeurs d'emploi ;
- Garantit un accompagnement et des services de qualité aux personnes qui cherchent de l'emploi ;
- Oriente les chercheurs d'emploi vers un emploi durable et de qualité ;
- Oriente les chercheurs d'emploi vers des parcours d'accompagnement sur mesure afin de faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi…

Actiris s'adresse à toutes les personnes domiciliées en Région bruxelloise, quel que soit leur profil, leur parcours de formation et leur expérience.

Contacter Actiris

Vous pouvez être amené à prendre contact avec Actiris pour différentes raisons, notamment pour :

- Vous inscrire comme demandeur d'emploi ;
- Demander conseil pour votre recherche d'emploi ;
- Demander de l'aide en tant que demandeur d'emploi en situation de handicap.

Vous pouvez contacter Actiris de différentes manières :

- Via votre espace en ligne MyActiris (https://my.actiris.brussels/citizen/registration-selection)selection) ;
- Par téléphone via le Contact Center d’Actiris : 0800/35.123 (tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h30) ;
- Via le formulaire de contact (https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/contact/) d’Actiris ;
- En prenant rendez-vous avec un conseiller dans une des antennes locales d’Actiris (https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/nos-antennes/) : vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 0800/35.123 (tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h30), ou en ligne (https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/erdv-meet-us/).

Ressources

- Page de contact d'Actiris (https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/contact/) Actiris
- L'espace personnel en ligne MyActiris (https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/mon-profil-personnel-my-actiris/) Actiris

La consultation sociale d’Actiris

La mission de la consultation sociale d’Actiris est double :

- **Une mission d'aide administrative :** orienter et accompagner la personne vers les différents statuts auxquels peuvent prétendre les personnes en situation de handicap : statut de travailleur non mobilisable, statut PMS (avec des problématiques d’ordre psycho-médico-social)… La consultation sociale aide la personne à y voir clair et à constituer un dossier pour accéder au statut auquel elle a droit.
- **Une mission d'aide sociale :** accompagner les personnes en difficulté et participer à leur réinsertion sociale dans une perspective de mise à l’emploi. Pour ce faire, la consultation sociale d’Actiris travaille en collaboration avec le secteur associatif existant afin de créer un réseau d’aidants autour de la personne. Si vous êtes déjà accompagné par un service spécialisé, la

consultation sociale viendra en appui pour les questions spécifiquement liées à votre formation ou votre recherche d’emploi.

Si vous pensez que vous avez besoin d’un accompagnement par la consultation sociale d’Actiris, que ce soit pour sa missions d'aide administrative et/ou sociale, vous devez prendre rendez-vous avec un conseiller emploi via l’une des 17 antennes locales d’Actiris. Si votre conseiller emploi confirme votre besoin, il vous mettra en contact avec la consultation sociale.

Ressources

- Les 17 antennes locales d'Actiris (https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/nos-antennes/)
  Actiris
- Prendre rendez-vous dans une antenne locale d'Actiris (https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/erdv-meet-us/)
  Actiris

Adresses utiles

ACTIRIS

1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

ACTIRIS
Avenue de l'Astronomie 14
1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE
Belgique

Site internet (https://www.actiris.brussels)
0800/35.123 (Contact center)
0800/35.089 (Inclusie)

02/505.11.97 (Espace langues)
02/505.79.15 (Ligne employeurs)
chercheursemploi@actiris.be
espace-langues@actiris.be
plaintesklachten@actiris.be
inclusion@actiris.be
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/15740)

Dernière mise à jour 20/01/2026